



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question écrite n° 123607

Texte de la question

M. Daniel Spagnou attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'annonce de la direction d'Arkema de céder au suisse Klesch 22 sites rattachés au pôle vinylique dont celui de Saint-Auban. Cette décision concerne directement et principalement le site de production situé dans son département et qui n'est autre que le site de Château Arnoux-Saint Auban. Ce site, qui comptait encore il y a quelques années plus de 2 000 emplois, a déjà subi plusieurs plans de restructuration et notamment un en cours d'exécution et qui ont réduit considérablement l'activité du site qui ne compte plus que 320 employés. L'ensemble du bassin de la moyenne Durance est encore sous le choc de ce démantèlement et demeure extrêmement inquiet quant à la fermeture définitive d'un site qui est inscrit dans l'histoire économique et sociale de toute une région déjà peu pourvue en industries. Aussi, au nom des élus en tant que président des maires du département, au nom des salariés et des Alpains de haute Provence impactés directement par le site chimique de Saint-Auban, il lui demande de bien vouloir se renseigner et l'informer sur les intentions des nouveaux propriétaires et sur la stratégie réservée à l'avenir du site de Saint-Auban.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Spagnou](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123607

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12732

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)